DEPARTEMENT DE L'OISE
COMMUNE
DE BERNEUIL-EN-BRAY

ELABORATION DU

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES SANITAIRES

DOSSIER APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date

Le Maire
Raymond Gueulle

Mairie de Berneuil-en-Bray
1 Rue Neuve
60 390 BERNEUIL-EN-BRAY

Verdi Ingénierie Seine
ZI du Haut Villé-Rue Jean Baptiste Godin
60000 BEAUVAIS
Tel : 03.44.48.26.50/Fax :03.44.48.18.21

6.2

Sommaire

1 ADDUCTION D'EAU POTABLE 4

1.1 SITUATION ACTUELLE 5

1.1.1 Captage 5

1.1.2 Réseau Communal 6

1.1.3 Défense Incendie 7

1.1.4 Consommations 8

1.1.5 Qualité des eaux distribuées 8

1.2 SITUATION PROJETEE 9

2 ASSAINISSEMENT 11

2.1 SITUATION ACTUELLE 11

2.1.1 Le Réseau Public 11

2.1.2 Le zonage d'assainissement 11

2.1.3 Les Stations d'Epuration 11

2.2 SITUATION PROJETEE 11

3 ORDURES MENAGERES 12

3.1 SITUATION ACTUELLE 12

3.1.1 Collecte 12

3.2 SITUATION PROJETEE 13

ANNEXE : BORNES INCENDIES 14

1 ADDUCTION D'EAU POTABLE

Préambule

L'alimentation en eau potable de la commune dépasse largement les contraintes techniques de distribution pour s'inscrire dans un cadre légal et structuré.

- **Décrets 93-742 et 93-743 du 29 mars 1993 relatifs aux procédures prévues par l'article L.211-1 du Code de l'Environnement (ancienne Loi sur l'eau de 1992)**

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général » ainsi libellé, l'article 1er de l'ancienne Loi n°92-3 du 3 janvier 1992, dite Loi sur l'eau, établit une série de dispositions qui ont pour objet une gestion équilibrée de la ressource en eau.

Cette gestion vise à assurer :

- la préservation des écosystèmes aquatiques, des sites et zones humides ;
- la protection contre toute pollution et la restauration de la qualité des eaux superficielles et souterraines ainsi que des eaux de la mer ;
- le développement et la protection de la ressource en eau ;
- la valorisation de l'eau comme ressource économique et la répartition de cette ressource.

De manière à satisfaire ou à concilier, lors des différents usages, activités ou travaux, les exigences :

- de la santé, de la salubrité publique, de la sécurité civile et de l'alimentation en eau potable de la population ;
- de la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;
- de toutes les activités économiques et de loisirs exercées (art.2).

L'article 3 fixe la création d'un ou de plusieurs Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.D.A.G.E.) qui fixent pour chaque bassin ou groupement de bassin les orientations fondamentales de la gestion de la ressource en eau.

- **Le S.D.A.G.E.**

Dans la vaste entreprise de renouveau du droit de l'eau engagée par la Loi sur l'eau de 1992, le S.D.A.G.E. constitue l'un des outils majeurs pour la mise en œuvre de la gestion de la ressource en eau.

Le S.D.A.G.E. prend en compte les principaux programmes arrêtés par les collectivités publiques et définit de manière générale et harmonisée les objectifs de quantité et de qualité des eaux ainsi que les aménagements à réaliser pour les atteindre. Il délimite le périmètre des sous-bassins correspondants à une unité hydrographique. Son élaboration, à l'initiative du préfet coordonnateur de bassin, est effectuée par le Comité de bassin en y associant des représentants

de l'Etat et des conseils régionaux et généraux concernés, ce qui lui confère une légitimité et une autorité publique incontestable.
Instrument de cohésion au niveau du bassin, le S.D.A.G.E. trouve une place importante dans la planification de l'urbanisme.

1.1 SITUATION ACTUELLE

1.1.1 CAPTAGE

La commune de Berneuil-en-Bray dispose d'un captage d'eau potable sur son territoire. Ce dernier a été mis à l'arrêt le 16 juin 2009 en raison de pollutions aux nitrates. Néanmoins, la D.U.P est toujours effective et cette dernière autorise des prélèvements journaliers de l'ordre de 4000m3/jour.

L'alimentation en eau de la commune s'effectue donc aujourd'hui depuis un forage localisé sur la commune d'Auneuil au niveau du hameau de Friancourt (forage Plein Vent). La D.U.P de ce captage autorise des prélèvements journaliers de l'ordre de 1600m3/jour. Ce captage alimente aujourd'hui les communes d'Auneuil, de Berneuil et d'Auteuil. Le syndicat d'Auneuil-Berneuil-Auteuil dispose d'une capacité de prélèvements journaliers de l'ordre de 2500m3/jour.

Ce captage fait l'objet de périmètres de protection rapprochés et éloignés.

Volume prélevé sur les captages du syndicat Auneuil-Berneuil-Auteuil :

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Volume prélevé par ressource (m3)	**542 260**	**507 504**	**355 016**	**307 308**	**347 615**	**13,1%**
001-FOR BERNEUIL EN BRAY	44 577	41 195	15 698	0	0	0
002-FOR SURP BOIS NIVERT (PUIT)	34 110	37 190	29 077	0	0	0
003-FOR FRIANCOURT (SECOURS)	0	0	0	0	0	0
004-FOR FRIANCOURT PLEIN VENT	208 115	213 956	70 524	111 088	175 806	58,3%
005-FOR TROUSSURES	81 698	64 035	128 792	9 391	0	0
006-FOR AUNEUIL RD2	173 760	151 128	110 925	186 829	171 809	-8,0%

Le forage de Berneuil en Bray a été mit à l'arrêt le 16 juin 2009.
Le forage de Troussures à été mis à l'arrêt en février 2010

Face à l'arrêt des captages de Berneuil-en-Bray en juin 2009 et de Troussures en février 2010, les volumes prélevés sur le captage Plein Vent ont augmenté de manière considérable (+ 149% de prélèvement entre 2009 et 2011).

Ces arrêts ont entrainé d'autre part, une baisse importante des volumes produits sur le syndicat d'Auneuil-Berneuil-Auteuil. Pour faire face à cette carence, le syndicat achète actuellement de l'eau potable au syndicat intercommunal d'eau potable de l'agglomération Beauvaisienne (SIEAB) à hauteur de 200 000m3 par an.

Les volumes produit et mis en distribution prennent en compte les volumes acheté et vendu à d'autres services d'eau potable, le cas échéant :

	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Volume prélevé	542 260	507 504	355 016	307 308	347 615	13,1%
Volume produit (m3)	**542 260**	**507 504**	**355 016**	**307 308**	**347 615**	**13,1%**
Volume acheté à d'autres services d'eau potable			131 576	228 265	214 070	-6,2%
Volume vendu à d'autres services d'eau potable	56 944	61 170	57 862	59 010	60 067	1,8%
Volume mis en distribution (m3)	**485 316**	**446 334**	**428 730**	**476 563**	**501 618**	**5,3%**

Evolution des volumes produit et acheté à d'autres services d'eau potable

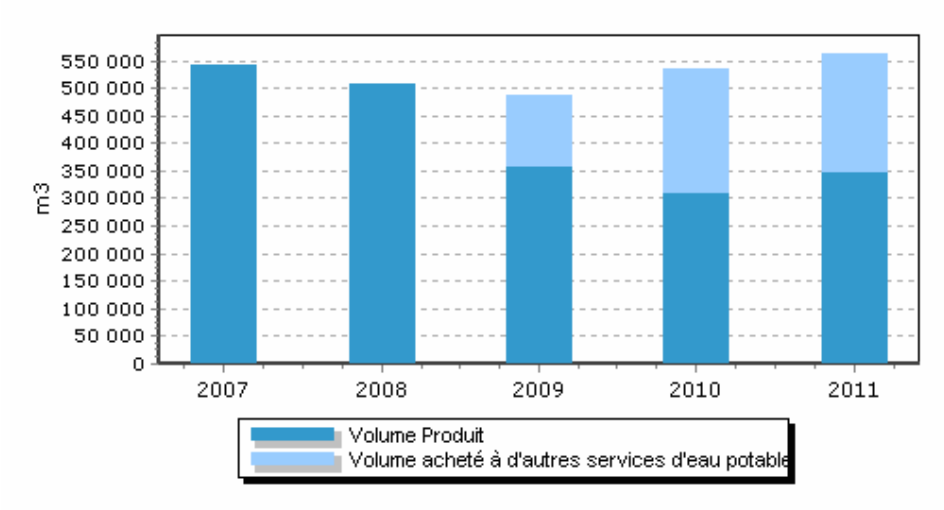

Le volume acheté à d'autres services d'eau potable est détaillé ci après :

	2007	2008	(*)2009	2010	2011	N/N-1
Volume acheté à d'autres services d'eau potable (m3)			**131 576**	**228 265**	**214 070**	**-6,2%**
SI EAU AGGLO BEAUVAISIENNE			131 576	228 265	214 070	-6,2%

(*) Mise en place de la station de reprise de Vaux permettant d'alimenter les communes d'Auneuil/Berneuil en Bray/Auteuil

Ces volumes d'eau achetée au SIEAB permettent ainsi de conforter et de sécuriser l'approvisionnement en eau du syndicat d'Auneuil-Berneui-Auteuil. A savoir, la consommation d'eau potable sur le syndicat d'Auneuil-Berneuil-Auteuil est très irrégulière d'une année à l'autre du fait de l'activité plus ou moins soutenu de l'industrie Lafarge sur Auneuil.

1.1.2 RESEAU COMMUNAL

L'ensemble du réseau communal représente 19,678 km.

La commune est desservie majoritairement par un réseau de distribution en fonte de diamètre 60 à 200 mm et par de nombreuses ramifications en PVC ou en PEHD.

Le syndicat d'Auneuil-Berneuil-Auteuil dispose de deux châteaux d'eau de volume totale 1850m3.

Les caractéristiques du réseau sont reportées sur le plan des annexes sanitaires joint.

1.1.3 DEFENSE INCENDIE

La défense incendie est assurée par 29 bornes incendie, réparties régulièrement sur la partie construite de la commune et une citerne incendie au niveau des Niards. Les bornes incendie sont reliées aux canalisations d'eau potable précédemment décrites.

En terme de capacité, la défense incendie nécessite une réserve de $60m^3$/h pendant 2 heures soit $120m^3$.

Selon les essais du 14 octobre 2011, nous notons 3 dysfonctionnements :

-au niveau de la rue aux Prêtres où le débit (m3/h) est de 22 m3/h.

-pour la défense incendie des Niards, les débits des deux poteaux d'incendie sont inférieurs à la norme imposée (47m3/h pour le poteau n°23 des petit Niards Haras de la Faisanderie et 57 m3/h pour le poteau n°15 des Niards).

-problème pour la défense incendie du château d'Auteuil et de l'ancien corps de ferme présent à proximité. Ces sites se situe trop loin des poteaux incendies les plus proches (>200m).

1.1.4 CONSOMMATIONS

Les consommations et productions annuelles d'eau potable pour la commune:

Années	2010	2011
Volume produit sur le Syndicat Auneuil-Berneuil-Auteuil	307 308	347 615
Volumes consommé sur le Syndicat Auneuil-Berneuil-Auteuil*	431 289	423 896
Volume consommé sur Berneuil-en-Bray (en m3)	43 907	42 577
Consommation moyenne m^3/jr sur la commune de Berneuil-en-Bray	**120 m3/jr**	**116 m3/jr**

*correspond aux volumes consommés sur les communes du Syndicat.

La consommation journalière moyenne est donc d'environ 116 m^3/jr en 2011 pour la commune, soit 150 l/jr/hab.

Le rendement du réseau de l'agglomération est estimé à 86,9 % en 2011.

1.1.5 QUALITE DES EAUX DISTRIBUEES

Le décret n°89-3 fixe les limites applicables aux eaux destinées à l'alimentation humaine.
L'eau potable est un produit alimentaire des mieux contrôlé. Outre l'auto-surveillance exercée par l'exploitant, les installations de production et de distribution d'eau sont soumises à un contrôle mis en œuvre dans chaque département par l'Agence Régionale de Santé. Les échantillons prélevés, selon une fréquence fixée par décret, sont analysés dans des laboratoires agréés par le Ministère de la Santé.

En 2011, aucune non conformité bactériologique n'est à signalée parmi les prélèvements effectués par l'ARS de l'Oise ou la S.E.A.O.

Nous notons 100% de conformité bactériologique et 94,12% de conformité physico-chimique. Le seuil Déséthylatrazine a été dépassé au captage de Friancourt Plein Vent le 30 mars 2011.

L'EVOLUTION DE LA QUALITE DE L'EAU

Paramètres microbiologiques	2007	2008	2009	2010	2011
Taux de conformité microbiologique	**94,87 %**	**96,15 %**	**100,00 %**	**100,00 %**	**100,00 %**
Nombre de prélèvements conformes	37	25	21	14	17
Nombre de prélèvements non conformes	2	1	0	0	0
Nombre total de prélèvements	39	26	21	14	17
Paramètres physico–chimique	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**
Taux de conformité physico-chimique	**72,41 %**	**66,67 %**	**82,76 %**	**88,89 %**	**94,12 %**
Nombre de prélèvements conformes	21	24	24	16	16
Nombre de prélèvements non conformes	8	12	5	2	1
Nombre total de prélèvements	29	36	29	18	17

Aucune non-conformité bactériologique par rapport aux limites de qualité n'est à signaler parmi les prélèvements effectués soit par l'A.R.S de l'Oise dans le cadre du contrôle officiel soit par la S.E.A.O dans la cadre de la surveillance permanente en 2011.

1 prélèvement physico chimique s'est avéré non conforme sur le captage de Friancourt plein vent.. La présence de Déséthylatrazine a été mis en évidence lors du prélèvement effectué par A.R.S le 30 mars 2011 avec une teneur de 0.115 µg/l.

Le tableau ci-dessus indique une amélioration de la qualité de l'eau sur les forages du syndicat.

1.2 SITUATION PROJETEE

L'objectif du PLU tend à augmenter la population communale actuelle afin d'atteindre les 940 habitants d'ici 2033.

Sur la base d'une hypothèse de consommation moyenne de l'ordre de 150 l/j/habitant et une population de 940 habitants (objectif de la commune), la production nécessaire pour assurer l'alimentation de la commune de Berneuil-en-Bray en eau potable est donc de 141 m^3/j contre 116 m^3/jr aujourd'hui.

La capacité des captages peut être porté à 2 000 m3/j pour les deux captages en fonctionnement donc 1 600m3/j pour le captage de Friancourt alors que celle-ci n'est actuellement que d'en moyenne de 1 041 m3/j.

Vérification de la satisfaction des besoins :

Population projetée	940 hab.
Consommation / habitant / jour	150 l/j/hab.
Consommation moyenne / jour Berneuil-en-Bray en 2033	141 m^3
Débit nominal (maximum des capacités des pompes) des pompes en fonctionnement	2 000 m^3/j
Débit d'exploitation des pompes en fonctionnement	1 041 m^3/j
Total des besoins avec une population de 940 habitants en 2033, défense incendie incluse	**141 m3/jr**
Prélèvement autorisée au niveau des captages en fonctionnement	**2 500 m^3/jr**
Satisfaction des besoins	oui

Les objectifs du PLU se situent principalement dans l'urbanisation de zones de densification insérée dans la trame bâtie. Les constructions pourront donc se raccorder aux réseaux desservant ces sites.

→ *Les données par commune*

AUNEUIL	2007	2008	2009	2010	2011	N/N-1
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 803	2 803	2 798	2 799	2 815	0,6%
Nombre d'abonnés (clients)	1 157	1 171	1 191	1 198	1 213	1,3%
Volume vendu (m3)	367 599	339 938	278 583	359 137	352 947	-1,7%
AUTEUIL	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**N/N-1**
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	542	542	584	590	595	0,8%
Nombre d'abonnés (clients)	210	213	215	216	217	0,5%
Volume vendu (m3)	25 312	28 138	25 364	26 560	26 291	-1,0%
BERNEUIL EN BRAY	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**N/N-1**
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	760	760	805	811	816	0,6%
Nombre d'abonnés (clients)	346	348	348	347	355	2,3%
Volume vendu (m3)	40 463	40 083	38 888	43 907	42 577	-3,0%
TROUSSURES	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**2011**	**N/N-1**
Nombre d'habitants desservis total (estimation)			37	38	38	0,0%
Nombre d'abonnés (clients)	19	20	19	18	18	0,0%
Volume vendu (m3)	1 877	1 627	1 832	1 685	2 081	23,5%

Commune d'AUNEUIL:

En 2007 : L'augmentation du volume vendu est liée à l'industriel LAFARGE (+ 45 000m3).

En 2008 : une baisse de la consommation de l'Industriel LAFARGE (- 30 000m3).

En 2009 :

- *Diminution de la consommation de l'industriel LAFARGE (- 70 000 m3)*
- *Fuites ou surconsommation chez deux clients d''environ 3 800 m3 (2 800 m3 et 1 000 m3)*

En 2010 : Reprise d'activité de la société plâtres LAFARGE (+ 60 000 m3)

2 ASSAINISSEMENT

2.1 SITUATION ACTUELLE

L'assainissement a pour objectif de protéger la santé des individus et de sauvegarder la qualité du milieu naturel, en particulier celle de l'eau, grâce à une épuration avant rejet.
Les décrets 93-742 et 93-743 du 29 mars 1993 relatifs aux procédures prévues par l'article L.211-1 du Code de l'Environnement (ancienne Loi sur l'eau de janvier 1992) distingue deux grands modes d'assainissement : l'assainissement collectif et l'assainissement non-collectif.

2.1.1 LE RESEAU PUBLIC

L'agglomération est l'organisme gestionnaire du réseau d'assainissement *via* son prestataire Veolia Eau.

Le service comprend la collecte et le transport des eaux usées et pluviales, ainsi que le traitement des effluents.

La commune est pour le moment en assainissement non collectif. Le zonage d'assainissement de Berneuil-en-Bray est en cours de révision dans le but de réaliser un assainissement collectif sur le bourg de Berneuil. Le reste du territoire restera en assainissement non collectif.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de l'agglomération organise des contrôles de conformité des dispositifs d'assainissement autonome.

2.1.2 LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Un zonage d'assainissement est en cours d'élaboration sur le territoire. Il définit de manière précise le mode d'assainissement à mettre en place. (Cf. Projet de plan en annexe).

La quasi-totalité du territoire est en assainissement non collectif. Seul le bourg de Berneuil sera localisé en zone d'assainissement collectif.

2.1.3 LES STATIONS D'EPURATION

La station d'épuration sera construite sur la commune d'Auteuil et disposera d'une capacité d'environ 1500 Equivalent Habitant.

2.2 SITUATION PROJETEE

Les objectifs du PLU se situent principalement dans l'urbanisation de de densification en cœur de ville.

Les constructions établies sur la propriété Tombeur (10 logements environ) pourront se raccorder au réseau d'assainissement collectif qui sera établi au niveau de l'impasse Denelle.

3 ORDURES MÉNAGÈRES

3.1 SITUATION ACTUELLE

La communauté d'agglomération du Beauvaisis exerce la compétence de collecte des déchets ménagers. La communauté d'agglomération a délégué le traitement des déchets au Symove (Syndicat Mixte Oise Verte Environnement) qui a été crée en 1994 afin d'assurer le traitement des ordures ménagères au sein des collectivités de l'Ouest de l'Oise.

Un ramassage hebdomadaire des déchets s'effectue à Berneuil-en-Bray. La commune bénéficie également de la proximité de la déchetterie d'Auneuil.

3.1.1 COLLECTE

La conteneurisation

Dans toutes les zones où cela est possible, les ménages sont dotés d'un conteneur pour leurs ordures ménagères, d'un conteneur pour les recyclables (emballages + papier) et d'un conteneur pour les papiers et cartonnettes.

La collecte des déchets végétaux s'effectue tous les mois au sein de sacs cartonnés.

Types de collectes

Type de collecte	Fréquence de collecte
Ordures Ménagères	1 fois / semaine
Emballages plastiques et métalliques	Semaines paires
Papiers et cartonnettes	Semaines impaires
Déchets Végétaux	1 fois / mois

Les encombrants sont collectés en porte-à-porte à raison d'une fois par mois, sans contenant particulier.

Collecte en apport volontaire

La commune dispose de bornes d'apport volontaire pour les déchets verre.

Un réseau de déchèterie est également en place sur le territoire de l'agglomération. Il compte actuellement des déchèteries fixes : la plus proche étant celle d'Auneuil.

2- LE TRAITEMENT

Le Centre de Traitement Principal (CTP) de Villers-Saint-Paul est un vaste complexe géré par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise.
Y convergent l'ensemble des déchets des villes de l'Ouest du département, adhérentes du SMVO, dont Berneuil-en-Bray.
Il comprend le centre de tri (où sont triées les ordures réparties dans les bacs bleus et jaunes), une plate-forme ferroviaire (par laquelle arrivent les déchets) et un centre de valorisation énergétique (CVE).
Le CVE, ouvert en 2004, traite les déchets qui n'ont pu être triés, sauf les déchets industriels ou explosifs, inflammables, toxiques, encombrants etc. Il les broie puis les incinère pour en faire des mâchefers dirigés vers une plate-forme de valorisation à Saint-Leu-d'Esserent.

Les déchets les plus polluants résultant de l'incinération sont transformés par une entreprise partenaire en bicarbonate de soude.

3.2 SITUATION PROJETEE

L'augmentation de population tendra inévitablement à une augmentation des déchets collectés. L'organisation actuelle devrait permettre de répondre à cette augmentation.
Les futures secteurs de projet se positionnement au contact de la trame bâtie et ne devrait pas occasion de difficulté dans la collecte des déchets.

ANNEXE : BORNES INCENDIES

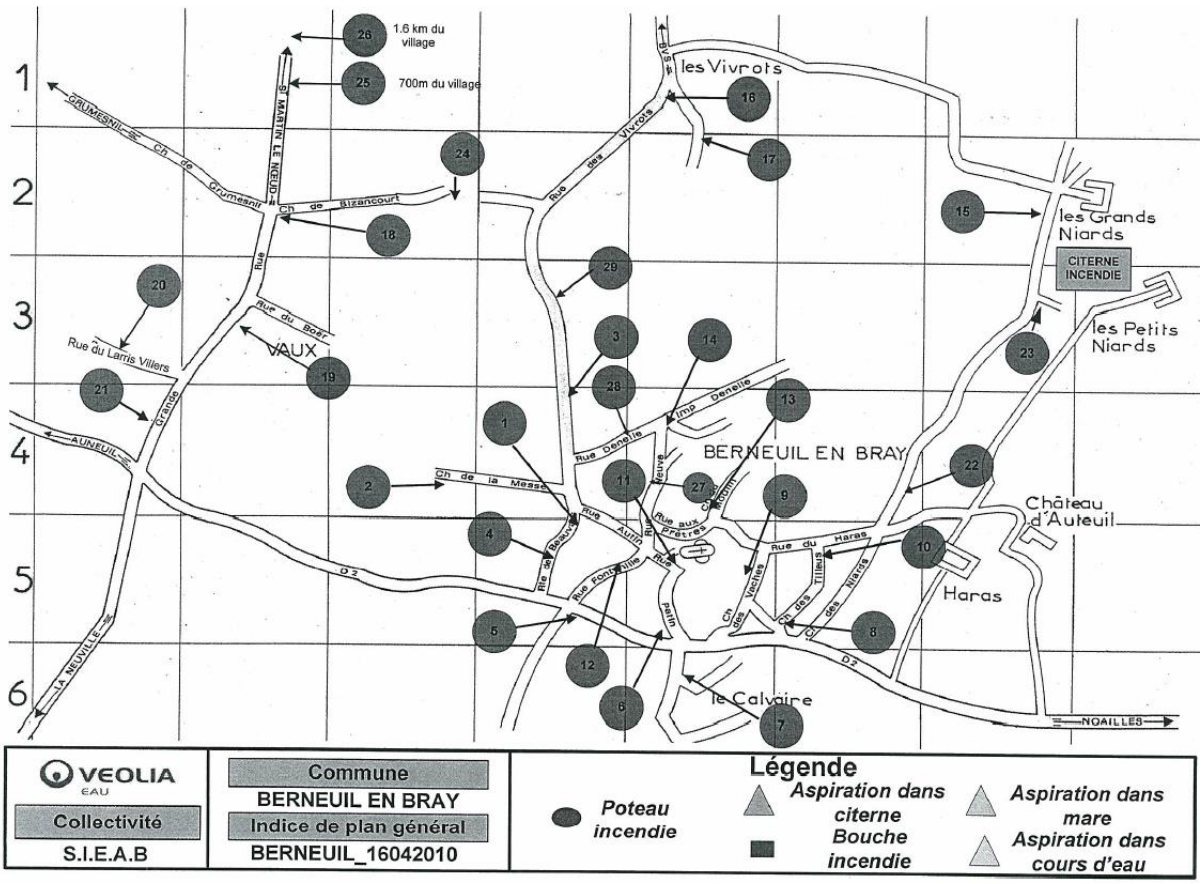

VEOLIA EAU	Commune	Légende
Collectivité	BERNEUIL EN BRAY	Poteau incendie
S.I.E.A.B	Indice de plan général	Aspiration dans citerne
	BERNEUIL_16042010	Bouche incendie
		Aspiration dans mare
		Aspiration dans cours d'eau

Etat PI - BERNEUIL

Commune	*Numéro*	*Adresse*	*Type*	*Diam. hydrant*	*Diam. Canalisation*	*Pression Statique (bars)*	*Débit (m3/h)*	*Pression dynamique (bars)*	*Date Contrôle*
BERNEUIL	1	MAIRIE RUE DE BEAUVAIS	PI	100	100	4,8	60	3,6	14/03/2011
	2	CHEMIN DE LA MESSE	PI	100	100	4,5	60	2	14/03/2011
	3	25 RUE DE BEAUVAIS	PI	100	150	5,6	60	4,3	14/03/2011
	4	FACE 7 RUE DE BEAUVAIS	PI	100	100	4,4	60	2,6	14/03/2011
	5	RUE DE NOAILLES ANGLE CHEMIN DE LA NEUVILLE GARNIER	PI	100	150	5,2	60	3,7	14/03/2011
	6	RUE DE NOAILLES	PI	100	150	4,6	60	3,2	14/03/2011
	7	RUE DU MOULIN A VENT	PI	100	97	5,3	60	3,2	14/03/2011
	8	1, RUE DES TILLEULS	PI	100	100	4,6	60	2,7	14/03/2011
	9	11, RUE AUX VACHES	PI	100	150	4,9	60	2,9	14/03/2011
	10	RUE DES TILLEULS	PI	100	100	5	60	2,6	14/03/2011
	11	RUE POTIN (A COTE DU N°6)	PI	100	100	5,1	60	3,2	14/03/2011
	12	3 RUE DE FONTENILLE	PI	100	100	5,9	60	4,3	14/03/2011
	13	6, RUE AUX PRÊTRES	PI	80	80	4,1	22	1	14/03/2011

Etat PI - BERNEUIL

Commune	Numéro	Adresse	Type	Diam. hydrant	Diam. Canalisation	Pression Statique (bars)	Débit (m3/h)	Pression dynamique (bars)	Date Contrôle
BERNEUIL	14	RUE DENELLE FACE RUE NEUVE	PI	100	150	6,5	60	5	14/03/2011
	15	LES NIARDS	PI	100	150	5,2	57	1	14/03/2011
	16	LES VIVROTS RUE DE BEAUVAIS	PI	100	150	6,2	60	1,7	11/03/2011
	17	LES VIVROTS IMPASSE DES CROISETTES	PI	100	150	6,4	60	1,9	11/03/2011
	18	ANGLE GRANDE RUE/CHEMIN DE BIZANCOURT VAUX	PI	100	150	4,3	60	3,5	11/03/2011
	19	ANGLE RUE BOËR ET GRANDE RUE DE BEAUVAIS	PI	100	100	3,5	60	2,5	11/03/2011
	20	4 RUE DU LARRIS VILLERS	PI	100	100	2,5	60	1,4	11/03/2011
	21	10, GRANDE RUE	PI	100	150	2,6	60	1,5	11/03/2011
	22	CHEMIN DES NIARDS	PI	100	100	6	60	2,6	14/03/2011
	23	LES PETITS NIARDS HARAS FAISANDERIE	PI	100	100	4,5	47	1	14/03/2011
	24	CHEMIN COMMUNAL N°3	PI	100	200	8	60	7	11/03/2011
	25	700 M DU VILLAGE DIR ST MARTIN LE NŒUD	PI	100	150	9	60	8,2	11/03/2011
	26	1,6 KM DU VILLAGE DVT HARAS DU BOIS D'ARGILE	PI	100	150	6,1	60	5,4	11/03/2011

Etat PI - BERNEUIL

Commune	Numéro	Adresse	Type	Diam. hydrant	Diam. Canalisation	Pression Statique (bars)	Débit (m3/h)	Pression dynamique (bars)	Date Contrôle
BERNEUIL	27	RUE NEUVE	PI	100	100	6,2	60	4,5	14/03/2011
	28	RUE DENELLE À CÔTÉ N°2	PI	100	250	5,6	60	4,3	14/03/2011
	29	ROUTE DE BEAUVAIS HANGAR VERT	PI	100	150	8,8	60	7	14/03/2011